

Un refuge pour dénoncer les accords Dublin

Collectif R (Refuge de Lausanne)

Accélérer les renvois et geler le droit d'asile: tel semble être le programme politique caché du Conseil fédéral suisse. Alors que la Présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, multiplie les déclarations d'intentions, restées jusqu'ici lettre morte, pour entrouvrir la porte à davantage de réfugiés, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) fait exactement le contraire. Dans une Europe secouée par l'effondrement d'un système de répartition des demandeurs d'asile aussi inéquitable qu'arbitraire, la Suisse choisit le déni et la fuite en avant – droit dans le mur de Dublin!



Cette politique irresponsable a pour effet de plonger dans une détresse encore plus profonde des réfugié.e.s qui ont fui la guerre en Syrie, la dictature érythréenne ou encore les poudrières irakienne et afghane. On en voit déjà les résultats aujourd'hui: certain.e.s continuent à errer en Europe pour tenter leur chance une deuxième fois, d'autres décompensent et sont hospitalisés, d'autres encore se suicident. Où iront les mille trois cents vingt personnes qui, durant le seul mois de septembre 2015, ont été frappées de non-entrée en matière par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM): à la gare de Milan, dans les rues de Bologne, dans les prisons hongroises? Combien de trains, de charters, de policiers faudra-t-il mobiliser pour faire la guerre à des rescapés cherchant protection et dignité?

En faisant tourner à plein régime la mécanique des renvois dits «Dublin», la Confédération joue un rôle de pyromane vis-à-vis des Etats européens situés en première ligne des routes migratoires. Elle se moque également des Cantons suisses, chargés d'exécuter ses basses besognes. Lorsque le Conseil d'Etat du canton de Vaud a écrit à Berne pour s'inquiéter des conditions de prise en charge en Italie, en avril dernier, le SEM lui a rétorqué qu'«il n'appartient pas aux cantons d'émettre des exigences particulières», mais que les autorités cantonales sont «tenues d'exécuter les décisions de renvoi prises par le Secrétariat d'Etat» fédéral à Berne.

Face à ce rouleau compresseur, un mouvement émerge toutefois dans la société civile. Depuis mars 2015, le Collectif R, dont le manifeste (www.desobeissons.ch) a été signé par près de 3000 personnes, occupe l'église de St-Laurent à Lausanne afin de créer un refuge pour dénoncer et lutter contre les renvois dits «Dublin». Il a également mis sur pied un réseau de parrainages: des personnalités telles que le sénateur Luc Recordon et l'artiste Michel Bühler défendent publiquement des réfugié.e.s menacé.e.s de renvoi. En septembre dernier, le Collectif R a déposé à Berne une trentaine de demandes de réexamen pour des personnes considérées comme «cas Dublin»; pas une seule des réponses rendues à ce jour n'est positive!

Le Collectif R appelle le SEM à activer immédiatement la clause discrétionnaire des Accords de Dublin, comme il en a l'entière liberté, et à traiter lui-même toutes les demandes d'asile qui lui sont soumises. La Suisse, qui a reçu près de quatre fois moins de demandes d'asile que la Suède durant les trois derniers mois, peut et doit ouvrir largement ses frontières aux réfugié.e.s!

Lausanne, octobre 2015

